

Octobre 2014

Association des Anciens Elèves du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc

Conseil d'Administration

Président	Paul-Eric Morillot
Vice-Président	Jacques Auboin
Secrétaire	Marie-Paule Mangin-Marchetti
Trésorier	Jean-Luc Vanola
Trésorier-adjoint	Marc-Adrian Predescu
Membres	Mylène Collot Laura Contenot Eric Dautriat Hugues Jacquin André Moes Charline Louvet Michel Varin
Siège social	Lycée Raymond-Poincaré 1, place Paul-Lemagny 55012 BAR LE DUC CEDEX

Liens vers l'association et vers notre page sur le site du Lycée
http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index.php?lien=anciens
http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index?lien=accueil

Table des matières

Conseil d'administration de l'Association des Anciens Elèves	p 1
Le mot du Président Paul-Eric Morillot	p 3
Le Prix du Lycée par Jacques Auboin	p 4
Compte rendu de l'AG du 11 octobre 2013	p 6
Hommage à trois anciens élèves du Lycée morts pour la France	p 8
Pol Chevalier, à Bar-le-Duc pendant la Grande Guerre par Eric Dautriat	p 12
La collection d'objets de physique par Jean-Luc Vanola	p 16
Quelques brèves par Jean-Luc Vanola	p 17
Liste des adhérents pour l'année 2013	p 18

**Association des Anciens Elèves
du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc
Fondée le 7 mars 1869**

○ **BUT PRINCIPAL**

- Maintenir et consolider les liens amicaux formés au cours de la vie au Lycée.
- Récompenser et valoriser les plus volontaires sur le plan scolaire, relationnel et humain.
- Aider, sur le plan de l'encouragement, à la recherche d'une orientation, voire d'un emploi.
- Garder la mémoire du Lycée (publications, archives à classer et à protéger de l'oubli ou de la disparition)



CONTACTS

Paul-Eric MORILLOT,
Jean-Luc VANOLA,

eric.morillot@free.fr

professeur au Lycée Raymond-Poincaré
jean-luc.vanola@ac-nancy-metz.fr

Jeanne BOLLAERT-BRICHARD :

03 29 45 31 65

Marie-Paule MANGIN-MARCHETTI :

03 29 45 24 53

mariepaulmangin@orange.fr

ACTIONS RECENTES

➤ **Renaissance du « Prix du Lycée »**

Créé en 1869, en sommeil depuis une trentaine d'années, il vise à récompenser, chaque année, un ou deux élèves méritants, à la fois sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan humain.

En juillet 2014, ce sont 2 élèves qui ont été honorées par l'*Association* pour leur excellence, leur persévérance et leurs qualités relationnelles.

Félicitations à
Almira Mahmutovic (TS)
Coline Pottelette (TS)
Prix du Lycée 2014

PROJETS

- Présentation à une classe de terminale de professionnels capables de communiquer leur enthousiasme et leur esprit d'innovation
- Création d'un site internet, associé à celui du Lycée

Le mot du Président Paul-Eric Morillot

Chers amis,

Voici votre bulletin de rentrée 2014. Il annonce notre AG le samedi 11 octobre et il vous relate celle de l'an dernier. Un certain nombre de projets ont été menés à bien.

- Le Prix du Lycée a atteint sa 10^{ème} année. Cécile Petitjean, CPE, nous a, comme l'an dernier, secondés avec conviction. Le prix a récompensé deux élèves d'exception.

Almira Mahmutovic, Terminale S **Coline Pottelette, Terminale S**

La cérémonie s'est déroulée en présence de Yannick Charron, proviseur, de Cécile Petitjean, CPE, des parents, et de quelques membres de l'*Association. L'Est Républicain* a honoré cet événement de sa présence le 04 juillet. Un point commun les caractérise : l'excellence sur le plan scolaire et, surtout, sur le plan relationnel. Notre choix a d'ailleurs été confirmé par l'obtention d'une mention TB pour chacune des lauréates au baccalauréat.

- Les conférences sur les métiers : elles sont actuellement en suspens après le décès de Jacques Moris ; notre ami Marc-Adrian Predescu se propose de relancer l'opération et de prendre contact avec de nouveaux intervenants.

L'*Association des Anciens* poursuit sa route. Je remercie tout le Bureau pour son travail et son implication. Marie-Paule Mangin, Jean-Luc Vanola et Jacques Auboin tout spécialement. Outre les épuisantes tâches d'organisation, ils ont participé à la mise en ordre exhaustive de nos archives. Jacques Auboin en a rédigé un catalogue détaillé bientôt accessible. Il prépare également un ouvrage référencé, un recueil des personnalités éminentes anciens élèves du lycée.

Notre association, on s'en souvient, a accompagné la sauvegarde et la mise en valeur des instruments de physique. Le petit musée, installé au lycée, prend forme. Vous pourrez l'apprécier lors de notre AG à venir.

Merci également à nos amis qui ont rédigé quelques pages dans ce bulletin sur le lycée ou son environnement.

- Eric Dautriat : « Pol Chevalier, à Bar-le-Duc pendant la Grande Guerre ».
- Jean-Luc Vanola : « Hommage à trois anciens élèves du Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc morts pour la France en Algérie »

Les effectifs nous préoccupent toujours et je vous convie à en reparler lors de notre Assemblée Générale. Elle aura lieu le samedi 11 octobre 2014 au Lycée de 10h00 à 12h30. Le repas se déroulera dans un restaurant de la ville [fiche ci-jointe à renvoyer au Trésorier].

Votre présence et votre cotisation sont vitales, si vous voulez maintenir ce en quoi vous croyez.

Ce bulletin fait, de nouveau, et pour une raison de place, le choix de ne donner que l'essentiel de l'AG d'octobre 2014. Nous vous offrons par contre des articles sur le Lycée et son environnement historique.

A bientôt, Le Président

Le prix du Lycée par Jacques Auboin

Deux nouveaux lauréats, des lauréates, portent haut le Lycée cette année. Deux mentions 'très bien' qui confirment le choix effectué par l'Association. Elles obtiennent le Prix du Lycée (avec, pour chacune, un chèque de 700 Euros)

C'est le président qui, accompagné de Jean-Luc Vanola et de Marie-Paule Mangin, a remis le prix aux lauréates. Chef d'orchestre de l'opération, Jacques Auboin, empêché à Paris cette année, participe personnellement à cette récompense par un don substantiel à l'Association. Depuis 10 ans, il porte haut le désir de servir et d'aider les jeunes de talent à réussir.

Le président a retracé l'origine du prix, puis il a félicité les lauréates en lisant les propos que Jacques aurait prononcés [ci-dessous]. [cf. *L'Est Républicain*, ed. Bar-le-Duc, n°41347 (mercredi 09/07/2014, p.MEU03.)] Le proviseur dit ensuite quelques mots pour féliciter les familles et remercier les professeurs principaux et Cécile Petitjean, CPE.

« Nous voici réunis aujourd'hui, comme chaque année à la même époque depuis 10 ans, pour remettre le Prix de l'Association des Anciens Elèves à deux élèves de terminale particulièrement méritants, méritantes pour être précis !

Créé en 1869, 12 ans après la création du Lycée Impérial, il fut décerné chaque année sans interruption jusqu'en 1967, soit pratiquement pendant 100 ans, avant d'être interrompu en 1968, comme tous les autres prix ; à l'initiative de notre Association et avec l'aide efficace du Proviseur de l'époque M. Valette et du CPE M. Fréminet, il fut réinstauré en 2005 et nous effectuons donc cette année, avec beaucoup de plaisir, sa 10^{ème} remise.



Ses objectifs, tout en restant fidèles à ceux d'origine, ont un peu évolué dans sa version 2005 : alors que pendant la 1^{ère} période jusqu'en 1967 l'objectif du prix était de récompenser l'élève de Terminale (et celui de Première) qui, je cite, « s'est le plus distingué par sa conduite, son application et ses succès » - bref l'excellence des résultats scolaires – nous avons voulu, dans cette nouvelle version, prendre en compte non seulement les très bons résultats scolaires des candidats, mais aussi leur attitude positive aussi bien dans la vie en

société qu'au Lycée, et leur implication volontaire dans des activités péri- ou extrascolaires, sociales, culturelles, sportives par exemple.

C'est sur l'ensemble de ces critères que nous avons choisi les 2 lauréates de 2014, Almira Mahmutovic et Coline Pottelette, qui rejoignent le distingué palmarès de ce prix : nous sommes très heureux de les accueillir aujourd'hui pour célébrer leurs mérites, et de saluer la présence de M. Charron, Proviseur, et de Mme Petitjean, CPE, dont nous apprécions vivement le soutien amical et constant dans la réalisation de ce programme majeur de notre Association.

Almira MAHMUTOVIC. Née au Kosovo, vous êtes arrivée en France en 1999 à l'âge de 3 ans avec votre famille qui ne parlait pas français ; malgré ce handicap, vous vous êtes parfaitement intégrée à l'école française au point d'obtenir, quelque 10 années plus tard, la mention TB à l'examen du brevet à la sortie du Collège Prévert.

Au Lycée Poincaré, vous avez continué sur la lancée avec d'excellents résultats scolaires (une moyenne générale de 17,70 hors EPS sur l'année de Terminale) et d'excellentes appréciations de vos professeurs, qui mentionnent explicitement dans vos bulletins, je cite, votre très bon état d'esprit et votre attitude exemplaire.

Et en plus de vos efforts pour obtenir de tels résultats, vous avez pris sur votre temps et sur vos loisirs pour assister des élèves en difficulté scolaire en consacrant 1 heure par semaine à l'aide aux devoirs niveau collège au Centre Social de la Libération : vraiment bravo, Mademoiselle, ceci est remarquable... et a été remarqué par le Jury de ce Prix qui vous adresse toutes ses félicitations et tous ses vœux de réussite dans votre projet d'avenir et vos études de médecine ; recevez ce diplôme et le chèque qui y est associé.

Coline POTTELETTE. Vous aussi, Coline, après un très bon cursus au Collège Poincaré où vous avez aussi obtenu la mention TB au brevet, vos résultats scolaires au Lycée sont excellents (avec une moyenne de 16,20 sur l'année de terminale) ainsi que les appréciations de vos professeurs, qui mentionnent aussi dans vos bulletins votre très bon état d'esprit.

Vos engagements personnels sont de 2 natures : vous avez été élue déléguée de classe en 3^{ème}, 1^{ère} et terminale et avez exercé une activité sportive intense et accomplie concrétisée, par exemple l'an passé par des titres enviés de Championne de Lorraine individuelle en badminton et membre de l'équipe championne de Lorraine en tennis.

Tout ceci dénote, comme chez votre camarade Almira, un esprit ouvert au monde et acquit à l'effort, remarqué par le Jury de ce Prix qui vous adresse toutes ses félicitations et tous ses vœux de réussite dans votre projet d'avenir et vos études de médecine, vous aussi ; Coline, recevez ce diplôme et le chèque qui y est associé.

Pour terminer, je voudrais vous inviter toutes les deux à assister le samedi 11 octobre à l'Assemblée Générale et au déjeuner annuels de notre Association : comme chaque année, c'est une occasion très appréciée des Anciens Elèves membres de notre Association, de rencontrer les jeunes élèves comme vous qui font honneur à notre Lycée ; encore bravo à vous deux et tous nos vœux de succès futurs – vous êtes déjà sur la bonne voie ! »

Déjà dix années et 22 brillants lauréat(e)s:

2005	Salem Belkessa Julien Clavé Marc-Adrian Predescu	TES1 TSST4 TES3
2006	Karine Rondeau François Richalet	TS TES
2007	Constance Collin Loïc Richier Vadim Varnerot	TS2 TS2 TS4
2008	Marion Babinet Margaux Laurent	TS1 TSTG3
2009	Anne Arnould Sahra Eberlin	TS3 TL1
2010	Sonia Teixeira-Batista Thomas Ramilijaona	TSTG4 TS3

2011	Charline Louvet Elodie Printz	TSTG1 TS1
2012	Laura Contenot Antoine Enel	TL2 TS4
2013	Marie Ramilijaona Aurélie Riviere	TL TSTG
2014	Almira Mahmutovic Coline Pottelette	TS TS

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2013 : l'essentiel

Planning de la journée

Rapport moral et présentation du chemin parcouru cette année ;

Le mot du Proviseur

Présentation et approbation du compte financier

Renouvellement du Bureau et approbation

Repas au restaurant Le Portofino à Bar-le-Duc.

Rapport moral : approuvé à l'unanimité. En voici les grandes lignes.

Le président fait un compte rendu détaillé des activités de l'association.

- Félicitations aux deux lauréats Marie Ramilijaona et Aurélie Rivière.
- Excuses et remerciements divers. Accueil de Mme Odile Castagné, nouveau proviseur adjoint. Nous avons eu le grand plaisir de faire sa connaissance lors d'une rencontre sur le patrimoine.
- M. le Proviseur Yannick Charron nous présente un Lycée en bonne santé, comme le prouvent les résultats aux examens.

- **Métiers.** Ce développement de notre Association est largement dû à l'impulsion de Jacques Moris qui a coordonné cet événement. 3 sessions ont été organisées par Jacques Moris et Francis Lorcin depuis la rentrée scolaire 2010-2011 : les métiers de santé et du bien-être, ceux de l'énergie, ceux de la criminologie et de la police scientifique. Avec l'absence de Jacques Moris, le président craint un essoufflement.

- **Mémoire du Lycée :** le président rappelle l'importance du Bulletin qui nous unit. On y trouve le compte-rendu de l'AG, c'est légal. On y trouve le Prix du Lycée. Et quelques articles sur le Lycée. Jean-Luc Vanola s'est surpassé avec plusieurs articles. Merci aux autres contributeurs dont Daniel Labarthe. La rédaction de ce bulletin demande de nombreuses heures, voire des journées de rédaction : Jean-Luc Vanola en a pris la maquette et la conception en mains. Marie-Paule assure l'envoi et l'impression avec le nouvel imprimeur Yung à Naives.

- **L'Association veille à conserver la mémoire du Lycée.** Le classement de nos archives en fait partie.

Entrepris par Jacques Auboin, un travail de tri et de classement des archives de l'Association, mené conjointement avec Marie-Paule Mangin et J-L. Vanola, est très avancé. Il sera terminé à la fin de 2013 ou au tout début de 2014 : il ne restera plus qu'à décider de ce qui sera déposé aux Archives Départementales et/ou gardé au Lycée. Je rappelle qu'il s'agit plus que de la conservation des archives d'une association. La nôtre est presque le miroir du Lycée. Elle a eu un rôle exceptionnel et fut dirigée par des personnalités d'exception.

Notre association n'est pas actrice dans la mise en valeur de la collection classée des objets de physique. Mais, par le biais de L'Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine de Poincaré. Présidée par le proviseur, cette association est animée par Marie-Paule-Mangin et Jean-Luc Vanola qui se sont associés à l'opération. Je leur laisse la parole.

- L'avenir de l'association et le recrutement. Une inquiétude grandissante.
- Rapport financier de L'Association au 08-10-2011 par Jean-Luc Vanola, trésorier : il est approuvé à l'unanimité [cf. encart ci-dessous]

- **Renouvellement du Bureau :** il est approuvé à l'unanimité. Sur 12 membres, les 4 sièges occupés par Hugues Jacquin, Francis Lorcin, Paul-Eric Morillot et Jacques Moris sont soumis au renouvellement. Marc-Adrian Predescu Bernard, Diplômé de l'Institut Etudes Politiques de Strasbourg, 1^{er} Prix du Lycée, rejoint, applaudi le Bureau de l'Association ! André Moes, nous rejoint également au bureau. Francis Lorcin et Paul-Eric Morillot demeurent.

<p>Rapport financier de l'Association par Jean-Luc Vanola Situation financière au 12-10-2013</p>

Au niveau des dépenses : Les principales dépenses sont liées :

• à l'édition du bulletin 2013 (impression de 100 bulletins)	272,68 Euros
• au repas de l'AG de 2012	972,00 Euros
• à la cotisation à la MAIF	104,97 Euros
• à la remise du Prix aux deux lauréats	1 200,00 Euros
• à la gravure de deux noms (morts en Algérie)	191,36 Euros
• à des frais divers (frais d'AG, frais de CCP...)	78,65 Euros
Soit un total de dépenses de	2 819,66 Euros

Au niveau des recettes : Elles sont constituées par :

• les régularisations de repas de l'AG 2012 et les cotisations pour l'année 2012 reçues après l'AG	588,00 Euros
• les cotisations pour l'année 2013	755,00 Euros
• le don pour un Prix 2013	600,00 Euros
• le don pour un Prix pendant 10 ans	7 000,00 Euros
• les inscriptions au repas de l'AG de 2013	805,00 Euros
• les intérêts 2012 du compte sur livret SNVB	43,90 Euros
• les intérêts 2012 du livret de Caisse d'Epargne	139,10 Euros
Soit un total de recettes de	9 931,00 Euros

Etat des différents comptes de l'Association

CCP	392,12 Euros
Livret Caisse d'Epargne (intérêts 2012 comptés)	6 321,36 Euros
Compte sur livret SNVB (intérêts 2012 comptés)	7 000,00 Euros
Compte courant SNVB	5 660,52 Euros
Total	19 374,00 Euros

Bilan par rapport à l'année précédente

Le total des différents comptes de l'Association est de **19 374,00 Euros** au 12-10-2013 (il était de **12 262,66 Euros** au 04-10-2012).

Analyse de l'évolution de la situation

La situation de notre Association demeure inchangée par rapport à mon analyse de l'année précédente. A l'extérieur des dépenses courantes, les marges de manœuvre sont quasiment nulles. Le problème du nombre de membres demeure (47 membres ayant renouvelé leur cotisation à ce jour) et menace à moyen terme l'existence même de l'Association.

Hommage à trois anciens élèves du Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc morts pour la France en Algérie

A l'issue de notre Assemblée Générale, une cérémonie émouvante s'est tenue sous le porche du Lycée Impérial en hommage à trois anciens élèves du Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc morts pour la France en Algérie.

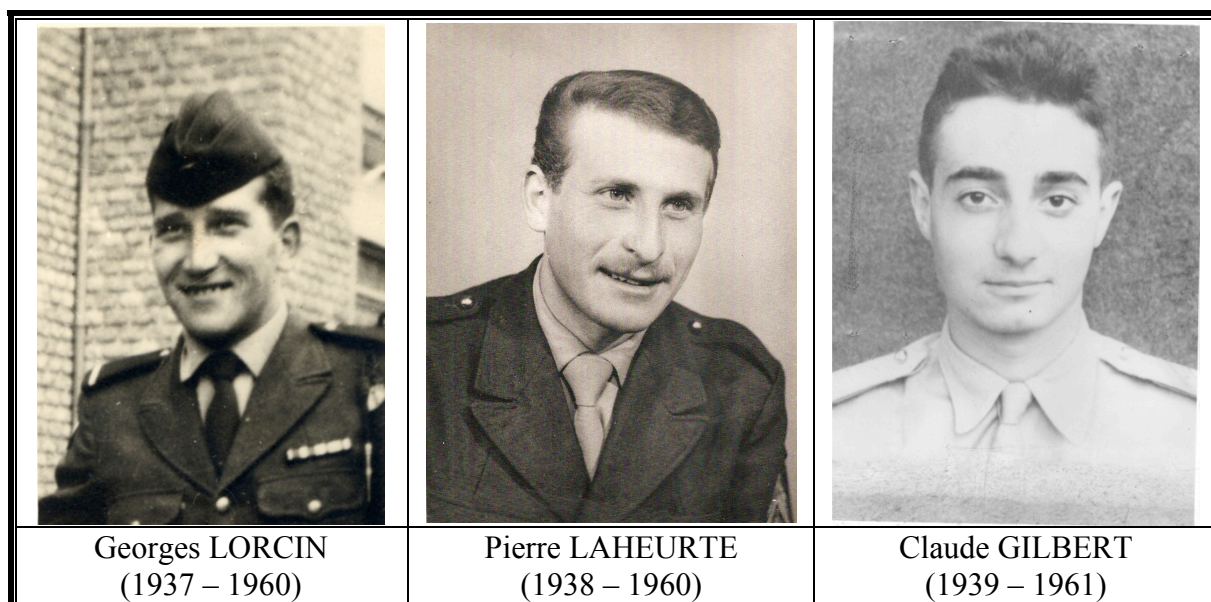
De nombreux membres des familles des trois anciens élèves ont effectué le déplacement parfois lointain pour assister à cet hommage. Le dépôt de gerbes fut particulièrement émouvant car il fut accompagné par la mère de Claude GILBERT âgée de 97 ans.

Vous trouverez ci-dessous le texte distribué aux participants de cette cérémonie. Il a pu être rédigé grâce aux témoignages et documents apportés par les familles et amis des trois anciens élèves.

Sous le porche d'entrée du « Lycée Impérial », une plaque de marbre noir commémore le souvenir des anciens élèves du Lycée morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918 (sur la grande plaque centrale et un ajout en-dessous) et la guerre de 1939-1945 (sur les deux plaques latérales).

Notre camarade Francis LORCIN a œuvré auprès de notre Association des Anciens Elèves et auprès de l'administration du Lycée pour que le nom de Georges LORCIN soit gravé à la suite des anciens élèves morts pendant la deuxième guerre mondiale. Des recherches dans les archives de l'Association ont permis d'y adjoindre les noms de Pierre LAHEURTE et Claude GILBERT. Si d'autres noms étaient portés à la connaissance de l'Association des Anciens Elèves, elle s'engagerait à les faire ajouter sur la plaque commémorative.

En ce samedi 12 octobre 2013, les membres de l'Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc s'associent aux familles présentes pour rendre solennellement hommage à Georges LORCIN, Pierre LAHEURTE et Claude GILBERT.



Georges LORCIN est né le 12 juillet 1937 à Vavincourt et il est mort pour la France le 20 juillet 1960 dans le djebel Bourrine en Algérie.

Après des études primaires à Vavincourt, Georges Lorcin intègre le lycée Raymond Poincaré à Bar-le-Duc où il réussit le baccalauréat en 1955.

Georges souhaite devenir instituteur. Il est très motivé et fait de nombreux stages dans les écoles de Behonne, Naives-devant-Bar, Brauvilliers et à Bar-le-Duc où il obtient son examen avec monsieur Georges Leglaye, directeur de l'école de Marbot.

Parallèlement à ses études, Georges fait la préparation militaire élémentaire, puis la préparation militaire supérieure, car il souhaite être officier.

C'est une tradition familiale, puisque son grand-père maternel, sous-lieutenant, est mort à l'âge de 30 ans dans la Somme pendant la Première Guerre mondiale. Son père quant à lui a été fait prisonnier pendant cinq ans par l'occupant pendant la Seconde Guerre mondiale.

Georges Lorcin est incorporé au mois d'octobre 1958. Il intègre l'École Nationale de Saint-Maixent, puis c'est le départ pour l'Algérie.

Auteur de nombreux actes de bravoure, Georges est cité à l'ordre de la brigade du 153^{ème} Régiment d'Infanterie Motorisé pour sa conduite héroïque à la tête de sa section.

Hélas, à peine un mois après sa permission, le 20 juillet 1960, au cours d'une opération dans le djebel Bourrine, près de la frontière tunisienne, une mine explose sous les roues de sa jeep. Georges est tué sur le coup. Après des obsèques de grande ampleur dans son village natal, Georges est inhumé à Vavincourt.

Pour honorer la mémoire de Georges Lorcin, une place de son village porte son nom.

Ses anciens condisciples ont conservé le souvenir d'un garçon intelligent et particulièrement charmant.

Quel malheur de mourir dans son pays à l'âge de 23 ans, alors que tout lui souriait !

Un demi-siècle après, le souvenir de Georges est encore très présent dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Francis LORCIN

Pierre LAHEURTE est né le 24 décembre 1938 à Besançon et il est mort pour la France le 27 avril 1960 dans les gorges de la Chiffa en Algérie.

Salut Pierrot,

La Carte postale représente le paquebot EL DJEZAIR qui assure la liaison entre Marseille et Alger.

Heureux et volontaire, il écrit à sa famille : « beau temps, moral de fer ».

Ce 24 avril 1960, Pierre LAHEURTE, jeune Caporal-Chef, va rejoindre le régiment du 60^{ème} CRD à Sidi Ferruch, près d'Alger.

On commence à parler de « paix des braves » et d'autodétermination. C'est rassurant !

Mais ce n'est que 2 ans plus tard, le 19 mars 1962, que sera signé le cessez-le-feu.

Né en 1938, à Besançon, Pierre découvrira plusieurs villes et pays – son père est militaire de carrière – avant d'arriver à Bar le Duc, au printemps 1945. Les voyages forment la jeunesse...

Après l'école primaire à Saint Jean-Baptiste, il entre au lycée Poincaré. Il est dynamique et enjoué. Elève moyen mais sérieux, prenant facilement la parole et toujours prêt à aider les copains. Puis Il passe son brevet sportif et découvre les joies de la colonie du Bonhomme près de Gérardmer dans les Vosges.

En 1953, il quitte le lycée pour préparer un CAP de dessinateur industriel pendant 3 ans au CAT de Saint-Dizier.

Son diplôme en poche, il fait ses premiers pas dans l'industrie auprès de l'entreprise Dyckhoff à Bar-le-Duc. Son métier lui plaît beaucoup.

Mais à 20 ans on aime la vie ! On parle du trio Raisner, de Salut les copains, de la 4 CV que son père a acheté 2 ans plus tôt. En ce mois d'août 1958, il passe son permis de conduire. Plus que quelques mois avant le service militaire – 30 mois à cause des événements d'Algérie. C'est long, mais c'est comme ça.

Alors on emprunte la voiture de Papa et on s'offre des balades avec les copains : Jean-Marie, Alain, Claude et les autres...

On visite Kaisersberg, on va voir la mer du Nord à Ostende, puis la Méditerranée sous le soleil de Marseille.

Les événements d'Algérie ne le laissent pas indifférent pour autant. Il est prêt. Il s'engage volontaire pour défendre des valeurs qui lui semblent légitimes et, en novembre 1958, il endosse une nouvelle tenue. C'est parti ! Metz, Clermont-Ferrand puis Montluçon. 15 mois d'apprentissage à la vie militaire.

Le 27 avril 1960, il est déjà sur le terrain. Il monte près du chauffeur d'un GMC benne qui l'emmène dans les gorges de la Chiffa. La circulation est dangereuse sur ces routes escarpées à flanc de colline.

Pour croiser un véhicule venant en face, le GMC se déporte – trop – sur le bas côté instable et c'est la chute dans le ravin...

Malgré les efforts du chirurgien de l'hôpital de Blida, Pierre ne survivra pas à ses graves blessures.

Mort pour la France diront les autorités militaires.

Mort dans la fleur de l'âge diront ses amis.

Mort pour qui, pour quoi, demandera une mère effondrée.

Daniel LAHEURTE

C'est avec une profonde émotion que j'évoque ici le souvenir de deux de nos camarades de classe et de quartier. Des visages qui ont disparu pendant les terribles événements en Algérie.

- Georges Lorcin, originaire du village de Vavincourt. Il était assis avec nous sur les bancs de la classe de Sixième Nouvelle en 1948. Un visage serein, souriant, celui d'un camarade d'une grande gentillesse.

- Pierre Laheurte, fils d'une famille nombreuse, habitait dans « ma » rue Bar-la-Ville à Bar-le-Duc. Nous avons partagé avec les autres enfants de ce quartier nos heures d'enfance et la rue résonnait de nos rires insouciantes. Pierre est parti, lui aussi, à l'âge de 20 ans vers l'Algérie où il a trouvé la mort au cours d'une reconnaissance dans les montagnes.

Nous avons perdu « notre Pierrot » qui débordait d'énergie et de joie de vivre.

Jacqueline CUNAT, née PAQUIS

Claude GILBERT est né le 8 août 1939 à Souilly et il est mort pour la France le 4 janvier 1961, tué en opérations à Victor-Hugo, département de Tiaret, dans la région de Vialar en Algérie.

Claude Gilbert a passé une enfance studieuse à Lacroix-sur-Meuse à l'école de garçons à côté de celle des filles où sa maman était institutrice, puis au Collège Ligier Richier de Saint-Mihiel et enfin au Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc. Il était alors demi-pensionnaire et domicilié 25, rue du Bourg chez ses grands-parents, M. et Mme Juliard. Après de bonnes études, il décida de faire carrière dans les Postes. Il débuta en Meuse, puis demanda tout jeune encore une affectation en Afrique du Nord. Il rejoignit Alger comme agent d'exploitation en 1958 où il se fit apprécier par ses qualités de travail et de conscience professionnelle.

Il travaillait à Ouargla, Algérie, lorsqu'il a reçu sa mise en positionnement sous les drapeaux et fut incorporé le 10 septembre 1959 à Alger. Il a toujours servi avec honneur et il s'est fait apprécier par ses qualités de discipline, d'intelligence et d'activité.

Sa brillante manière de servir lui a valu rapidement les galons de Caporal. Au 2^{ème} Groupe de Compagnies Nomades d'Algérie, il venait d'être nommé Sergent lorsque le destin l'a frappé.

Quelques semaines avant sa mort, il était en permission, gai, apportant aux siens le témoignage de sa tendresse et redisant à ses amis de Lacroix la joie qu'il avait de se retrouver au milieu d'eux.

Il était reparti sans aucune appréhension apparente, confiant dans l'avenir, avec la ferme volonté de continuer à servir comme il l'avait toujours fait.

Il avait reçu la mission, à la tête de ses hommes, de fouiller quelques maisons. Un petit groupe de rebelles, retranché dans l'une d'elles, ouvrit inopinément le feu, atteignant

mortellement Claude. Il est mort presque sur le coup. Quelques instants après lui, son chef de section tomba également.

Claude Gilbert a reçu à titre posthume la Médaille Militaire et la Croix de la Valeur Militaire avec palme.

Ses obsèques ont eu lieu à Lacroix le samedi 25 février 1961. vingt jours plus tôt était née la petite sœur qu'il n'aura pas connue ! Claude repose dans son village.

Son nom figure dans le long martyrologue des morts pour la France. Il est inscrit sur le monument aux morts de son village, au collège de Saint-Mihiel, au monument des frères d'armes morts pour la France de Saint-Mihiel et maintenant au Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc.

D'après les sources fournies par Pierrette NICOLAS-GILBERT



Pol Chevalier, à Bar-le-Duc pendant la Grande Guerre **par Eric Dautriat**

Bar-le-Duc a vécu au cœur de la Grande Guerre pendant quatre longues années. De l'offensive allemande d'août-septembre 14, arrêtée par la célèbre bataille de la Marne, aux combats de 1918 en passant, bien entendu, par la bataille de Verdun, le grondement du canon, jamais bien lointain, obsédant sans doute, a rythmé le quotidien de nos aïeux. Des milliers de réfugiés et des dizaines de milliers de blessés ont afflué sans cesse. Et pourtant, il n'existe pratiquement pas d'ouvrage historique, et encore moins d'ouvrage littéraire, qui raconte la Grande Guerre vue d'ici. Est-ce dû à la prééminence naturelle, dans la mémoire des hommes, des zones de combats toutes proches : Verdun, l'Argonne, les Eparges, la Vaux-Marie ? Ou bien à la modestie de notre petite préfecture, confrontée à des événements gigantesques qui ne lui seyaient guère ? La célébrité commence juste à sa porte, avec la Voie Sacrée. La Voie Sacrée, tout le monde connaît ; mais le nom Bar-le-Duc, base arrière vitale de la bataille de Verdun, ne lui est guère associé.

Pourtant, en cherchant, on trouve un livre, un seul, écrit en 1935 par Pol Chevalier, sénateur de la Meuse et ancien maire de Bar. Son titre est simple, et modeste lui aussi : « A

Bar-le-Duc pendant la guerre ». « La guerre » : il ne dit pas « la Grande Guerre ». Modestie encore ? Souci d'éviter les grands mots, en tous cas, comme on le constate tout au long du livre. Pourtant, une autre guerre avait marqué les esprits barisiens, celle de 1870, suivie déjà d'une occupation douloureuse, avec même une visite de Bismarck et du Kaiser au lycée...

De notre lycée, Pol Chevalier fut l'élève. Né à Revigny en 1861, avocat, conseiller municipal de Bar-le-Duc en 1904, il en devient le maire ; la ville lui doit son marché (celui d'avant...) et sa bibliothèque. Il quitte ses fonctions en 1912, pour des raisons que l'historiographie locale ne rapporte pas. Mais lorsque la guerre éclate, il reprend du service dans la vie municipale, non plus comme élu mais comme cheville ouvrière officieuse de l'organisation de guerre. Blessés, familles de blessés, réfugiés, soldats de passage, ravitaillement, il va s'occuper de tout, partout, infatigable.

Outre sa situation si proche de la ligne de front, Bar-le-Duc a bien sûr un autre lien avec la Grande Guerre, qui s'appelle Raymond Poincaré. On sait que Poincaré fut Président de la République du début à la fin du conflit, et que, bien que cette fonction fût moins cruciale sous la III^e République que sous la Ve, il y joua un rôle déterminant, bien loin de se contenter d'inaugurer des chrysanthèmes pourtant à leur affaire en cette période. Poincaré vint plusieurs fois en Meuse pendant ces quatre années, notamment à Bar. Notre Pol Chevalier avait été son adversaire politique, tenant du conservatisme tandis que Poincaré, modéré parmi les modérés, incarnait cependant une République encore jeune et une laïcité qui l'était encore plus. Mais c'était désormais le temps de l'Union Sacrée - mot inventé par Poincaré et destiné à une longue carrière au cours du siècle, plus incantatoire que réelle, il faut bien le dire...

Si l'on veut voir de haut l'histoire de la guerre, ses ressorts stratégiques et politiques, ses causes et ses suites, tout en lui conservant un arrière-goût barisien, il vaut mieux lire les mémoires de Poincaré que le récit de Chevalier ! Et si l'on veut tenter (tâche impossible certes) de partager en imagination la vie des poilus au voisinage de la ville, c'est bien sûr vers *Ceux de 14* de Maurice Genevoix qu'il faut se tourner, pour marcher, souffrir et mourir de Rembercourt-aux-Pots aux Eparges en passant par la Vaux-Marie.

Notre Pol, lui, reste volontairement au niveau du quotidien de la vie civile. Le canon n'est qu'un bruit de fond, entendu, commenté avec gravité mais sans insistance. Le récit est conduit avec légèreté, souvent avec humour, façon sans doute de tenir à distance, pudiquement, la violence de la guerre, la souffrance des blessés, la détresse des gueules cassées, la peur, la mort. Pol Chevalier voit tout cela mais lui, son travail est d'organiser. Il organise !

Il est tout de suite aux fourneaux, dès août 14, pour distribuer soupe et pain aux réfugiés. Ceux-ci affluent en masse, puis partent plus loin lorsque les combats parviennent aux portes de Bar-le-Duc. Le 14 septembre, en pleine bataille de la Marne, Pol Chevalier se rend à Revigny, à Laimont, à Vassincourt, dévastés. C'est l'heure des hôpitaux militaires, dont l'activité ne fera que croître dans les années qui vont suivre, avec une moyenne de 3000 à 4000 occupants. L'hôpital habituel est bien loin de suffire à la tâche ; cinq autres sont organisés, au lycée, dans des pensionnats et des écoles. Sans compter les blessés de passage, sans doute les plus nombreux, qui étaient ensuite évacués plus loin à l'arrière. Ici se situe l'un des rares passages où Chevalier s'autorise à évoquer directement la souffrance et l'horreur : « Il n'y avait plus pour recevoir les blessés, les mourants et les morts que la gare qui, bientôt, devint un terrifiant charnier où les faces couvertes de sang alternaient avec la lividité des cadavres ».

Mais c'est aussi le temps des réfugiés, qui fuient la zone des combats ou l'occupation allemande. Un Comité des Réfugiés est créé, et Pol Chevalier y joue un rôle actif, afin de les accueillir et de les loger, soit chez l'habitant, soit dans des lieux qui, progressivement, vont leur être consacrés. C'est ainsi que, au 45 boulevard de la Banque, un important immeuble que Blanpain de Renusson avait légué à la ville, et qui a été détruit par la suite, est investi par

plus de cent cinquante réfugiés et devient, selon le mot de Chevalier, un véritable « caravansérail ». Notre organisateur-né, en situation, comme il dit, de « vague patron », concocte un règlement intérieur, sans cesse bafoué ; de fréquentes querelles, voire des bagarres, émaillent la vie quotidienne. « C'était une caserne, la discipline en moins » : convenons que ce n'est pas une menue différence... Raymond Poincaré vient visiter les lieux, s'émeut du sort de ces réfugiés démunis de tout, et parcourt ce boulevard de la Banque sans savoir que celui-ci, bientôt, portera son propre nom.

Une allocation, constituée de fonds municipaux, d'une aide de l'Etat et de dons charitables, est versée à chaque réfugié. Pol Chevalier ne fait grâce au lecteur d'aucun détail comptable, ni à propos de ce comité ni à propos des autres, nombreux, auxquels il va apporter son concours ; heureusement, ces détails sont écrits en petits caractères et, sourire en coin, il invite lui-même le lecteur à les sauter...

Voici que les familles veulent venir visiter leurs blessés hospitalisés à Bar-le-Duc. Elles viennent souvent de loin, de partout. Elles aussi, il faut les loger ! Le premier étage du marché couvert, grande surface à peu près inutilisée, est investi. Bien entendu, Pol Chevalier, qui cette fois ne fait pas partie du Comité, s'invite dans l'affaire. Des toiles tendues délimitent des « chambres », avec table-toilette, chaises et seau hygiénique, qui donnent aux locataires un semblant d'intimité. On imagine tout de même le volume sonore des ronflements planant chaque soir sur le marché, se mesurant sans mollir à celui du canon... Le Comité organise même des visites touristiques de la ville ! Chevalier note avec malice à propos du « Squelette » de Ligier-Richier que « cet incomparable morceau de sculpture n'était pas dans la note pour des visiteurs dont il fallait relever le moral »...

Passons sur le Foyer du Soldat, installé avenue du Château, auquel Chevalier, on s'en doute, prête également son concours. Mais notons que Pétain lui fournit en octobre 1916, vers la fin, donc, de la bataille de Verdun, tables, escabeaux et journaux ; c'est la seule mention que Chevalier fait du général, qui pourtant, à cette époque, a installé son QG à Bar-le-Duc (probablement à Marbeumont ?), après Souilly. On aurait aimé savoir comment l'Etat-Major interagissait avec les notables barisiens. Mais sur ce point, on restera sur sa faim. Pol Chevalier, pris par ses comités, n'a pas de temps à consacrer au cours de la guerre !

Comme dans toute guerre, le ravitaillement de la ville se fait difficile et aléatoire. Les prix flambent. Qu'à cela ne tienne ! Pol Chevalier va y remédier. Il met en place la « Ravitaille » puis la « Néo-Ravitaille », marché populaire, dont l'inspiration coopérative, si ce n'est collectiviste, ne semble pas heurter les convictions de notre aimable conservateur... A l'ancienne caserne Oudinot, le Comité, car c'est encore un Comité, fait vendre viande et légumes approvisionnés directement aux Halles de Paris. La pomme de terre se taille la part du lion ! Pour la postérité, Pol Chevalier en livre là encore la comptabilité la plus précise. Comme disait Jacques Brel, c'est l'épaisseur des épiluchures qui fait la grandeur des nations. Le marché populaire fonctionnera jusqu'en octobre 1919...

Toutes ces aides aux blessés, réfugiés, familles, soldats, sont sous la plume de Chevalier d'une inspiration très « charitable » quoique municipale et républicaine, liée aux bonnes œuvres de la bonne société, et du reste les listes des donateurs et donatrices émaillent le livre. Ce sont là les marges de la guerre, notablement plus paisibles que ce qui se passe sous le feu non loin de là. Mais la guerre va se rapprocher à nouveau, à mesure que l'aviation fait des progrès et devient plus efficace, non plus seulement dans la reconnaissance comme en 14, mais dans le bombardement. Bar-le-Duc est bombardée dès 1915, mais ce n'est encore que grenaille que chacun méprise ; les choses changent l'année suivante. Le 1^{er} juin, jour de l'Ascension, soixante-quatre morts au centre-ville. « Oh, la guerre, la guerre ! Se peut-il qu'il y ait, à la surface du globe, des scélérats qui ne demandent qu'à la recommencer ? Soyons assez forts (...) pour empêcher le retour d'un tel crime ! » s'écrie Chevalier, touché, cette fois, dans sa ville. Plus tard, le pâté de maisons compris entre la rue du Cygne, la rue Notre-Dame

et l'Ornain est anéanti. André Maginot, député de la circonscription, fait front à l'incendie, ignorant, lui aussi, que la rue d'Entre-Deux-Ponts où il veille au milieu des Barisiens va bientôt porter son nom.

Des abris sont créés, à flanc de la Ville Haute ou sous la Ville Basse. On découvre pour la première fois l'usage des caves voûtées, qui préfigurent ce qui se passera vingt-cinq ans plus tard pendant la Seconde Guerre, avec une aviation autrement plus redoutable. Plus de deux cents alertes déplacent les Barisiens vers ces abris, devenus des lieux de socialité, comme on dirait aujourd'hui. Outre les avions, et plus qu'eux au début, les dirigeables, les fameux Zeppelins, sont aussi de redoutables porteurs de bombes. Chevalier nous livre une chanson composée par une jeune fille, illustrant selon lui l'égalité d'humeur que les Barisiens conservaient sous le danger :

*En attendant l'Zepp'lin
A deux heures du matin
Les Barisiens sont fourrés dans leur cave
(...)
Cave voûtées ! Par ici, c'est gratuit,
A Bar-le-Duc, pendant la nuit !*

La composition et la rime valent ce qu'elles valent, mais qu'importe ! Cela se chante sur l'air de « Sous les ponts de Paris ». A ne pas confondre, donc, avec *Avez-vous vu le Zeppelin*, que certains des lecteurs de ces lignes ont sûrement entendu fredonner à leur grand-mère...

L'alerte passée, le jour revenu, Chevalier et ses amis notables organisent des « journées » de ceci et de cela. Journée franco-belge, journée du Poilu, journée serbe, journée des turberculeux, journée de la Meuse... Comme quoi nos modernes Journées de la femme, de l'enfance, de l'esclavage, de la solitude et du tabac ont de qui tenir, à ceci près qu'elles sont devenues internationales, mondialisation oblige !

Et le lycée ? Chevalier nous confirme ce que notre intuition, naturellement tendancieuse, nous murmurait : « le Lycée eut une page magnifique dans l'histoire de Bar-le-Duc pendant la guerre ». Nous savons déjà que son infirmerie constituait l'un des cinq hôpitaux militaires de la ville ; du reste, tout l'internat avait fini par être investi à cette fin. Mais c'est aussi l'Etat-Major de la 3^e Armée qui s'y installe. Pourtant la vie scolaire continue ! Le proviseur de l'époque, M. Chemin, décrit son lycée, avec « le chassé-croisé des officiers de tous grades que leur service appelle d'un bureau à l'autre, la relève des postes traversant, baïonnette au canon, les groupes bruyants des élèves... l'envolement vaporeux du voile blanc d'une dame infirmière... l'arrivée des blessés douloureux, couchés sur leurs brancards, tout souillés encore de la boue des tranchées... »

Bar-le-Duc participait aussi à la guerre par son régiment, le 94^e d'infanterie, qui se distingue au combat. On ne disait pas « le 94^e » mais... le neuf-quatre. Déjà.

Par moments, Pol Chevalier retrouve son métier d'avocat. Il le fait notamment dans un conseil de guerre au printemps 1917, où il assure la défense de vingt-deux « mutins », poursuivis pour abandon de poste devant l'ennemi. La justice militaire veut des exemples. Quatre d'entre eux sont condamnés à mort. Chevalier cherche en vain un moyen de cassation. Le recours en grâce est rejeté. Il assiste à leur exécution. « Le plus splendide soleil venait de se lever, comme pour donner, en son appel à la jeunesse et à la vie, la majesté la plus tragique à cette scène dont la grandeur sanglante me laissa pendant quelques instants étourdi ». Tragique et sanglant, nous sommes d'accord ; mais sur la majesté et la grandeur, nos esprits de 2014 n'ont plus tout à fait la même appréciation...

En 1918, les Américains affluent, après une lente mobilisation. Le 4 juillet, la célébration enthousiaste de l'Independence Day ne compte, affirme Chevalier, « pas moins d'Américains que de Français ». Il paraît cependant que « dans la masse (des soldats

américains) l'évolution civilisatrice n'était pas la même que la nôtre »... A la Libération en 1944, le jugement public sera nettement plus positif, chewing-gum et corned-beef aidant, mais c'est le même enthousiasme qui présidera à la fraternisation.

Peu après la fin de la guerre, Pol Chevalier redevient maire. La ville reçoit la croix de guerre. « Me reprenant de la grandiloquence sans laquelle ne se conçoit pas l'écharpe municipale, je lançai la proclamation suivante »... dont nous vous ferons grâce ici, car effectivement, grandiloquente, elle l'est !

La carrière politique de notre ami va reprendre et s'amplifier ; il deviendra sénateur, réélu deux fois ; un sénateur actif, notamment sur les droits des femmes. Sans doute l'activité des Barisiennes pendant la guerre, remplaçant partout leurs maris partis au front ou tués, l'avait-elle marqué, tout conservateur qu'il fût : il se prononce en 1932 pour que le droit de vote leur soit enfin accordé. On sait que pour cela, il faudra attendre 1945.

Pol Chevalier meurt en 1935, emporté par une mauvaise grippe. Mais concluons par son plus grand titre de gloire : pendant la dernière année de sa vie, il fut le vice-président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée de Bar-le-Duc ! Espérons que ce n'est pas la fatigue induite par cette fonction qui aura eu raison de ses forces.

Eric Dautriat

La collection d'objets de physique (par Jean-Luc Vanola)

Avec un peu de retard par rapport au calendrier initialement prévu, cette année 2014 verra la finalisation du projet de mise en valeur de la collection d'objets de physique de notre Lycée.

Les salles d'exposition ont été aménagées tout au long de l'année scolaire 2013-2014. Un ensemble de vitrines a été spécialement construit pour recevoir une grande partie de la collection. La remise en état des objets a été effectuée essentiellement au Laboratoire d'Archéologie des Matériaux (L.A.M.) de Jarville-la-Malgrange.

Pendant les vacances d'été 2014, F. Janvier et B. Prudhomme effectuent le récolement de la collection et la sélection des objets entre ceux placés en vitrine et ceux mis en réserve.

Une visite de cette collection sera possible pendant les Journées du Patrimoine des 20 et 21 septembre 2014 et à l'issue de notre prochaine Assemblée Générale. L'inauguration officielle interviendra certainement vers la fin de l'année 2014.

La collection initiale s'est enrichie de quelques objets. A la suite d'une convention signée entre la ville de Bar-le-Duc et le Lycée Raymond Poincaré, la Fontaine de Héron rejoindra la collection dans une vitrine qui lui sera plus spécialement dédiée. François Janvier a fait don de deux objets de famille vraisemblablement issus des laboratoires du Lycée : il s'agit d'un télescope et d'un microscope. Nos membres ont également fait des dons : deux pieds à coulisse offerts par Huguette Hubert et un microscope du début du 19^{ème} siècle offert par Michel Varin.

La deuxième salle de conférence (située parallèlement aux salles d'exposition) sera aménagée pendant la prochaine année scolaire et permettra un accueil de groupes pour donner une dimension pédagogique à la collection d'objets de physique.

Quelques brèves (par Jean-Luc Vanola)

Ouverture de la classe préparatoire (CPUS)

La première année de la classe préparatoire vient de se terminer. Après les ajustements de début d'année, l'effectif a été de 13 étudiants.

Une importante campagne d'information a été menée par l'équipe administrative et par l'équipe pédagogique dans les différents lycées de la région et dans les forums d'information. Elle a permis de susciter l'inscription d'un nombre sensiblement équivalent d'étudiants pour la deuxième année de fonctionnement.

Thèse de doctorat de Solenn HUITRIC

Ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Lyon, Solenn Huitric est actuellement sous contrat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et rattachée au Laboratoire de Recherche Historique en Rhône-Alpes (LARHRA). Titulaire de l'agrégation, elle dispense différents enseignements à l'ENS de Lyon. Elle prépare un doctorat sur la politique d'enseignement secondaire en France au XIX^e siècle à travers la prise en charge du réseau d'établissements secondaires par l'État. Ses interrogations portent sur la transformation des collèges communaux en lycées et cherchent à comprendre l'articulation entre politiques municipales et politiques nationales lors de la création d'un nouvel établissement.

Les thématiques abordées lui permettent d'aborder la dynamique de scolarisation au XIX^e siècle non seulement comme un mouvement d'élèves mais également comme participant à la transformation des établissements scolaires en lieux centraux des politiques. L'articulation entre l'entrée par l'établissement et l'étude d'une démarche nationale nécessite d'appréhender le rôle des différentes instances de décision. Ces politiques interrogent également les catégories « collège communal » et « lycée ». Elle cherche enfin à s'inscrire dans un renouveau de l'approche de l'établissement en plaçant la notion même d'établissement au cœur de l'interrogation : le collège ou le lycée apparaissent premièrement comme un ensemble de bâtiments dont la mise à disposition, l'agencement et l'évolution sont à observer. L'étude de l'établissement ne prend tout son sens que s'il est ensuite appréhendé dans le réseau local et national des établissements publics et particuliers et à travers les relations qu'il entretient avec la municipalité, le conseil général et son environnement économique et culturel.

Solenn Huitric a pris contact avec notre lycée car ce dernier fait partie du groupe d'établissements étudiés dans le cadre de la préparation de sa thèse.

Nos membres publient

Michel Bernard a publié « La Grande Guerre vue du ciel » aux Editions Perrin – Ministère de la Défense, 2013.

Jean-Pierre Mangin a mené à bien la rédaction et la publication des deux tomes de l'ouvrage « Les personnalités marquantes en Meuse », ouvrage dans lequel sont honorés de nombreux anciens élèves de notre Lycée.